

Délibération 2025-019

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Date de la convocation : 04 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi dix avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

Pouvoirs : LEVOYER Thérèse (pouvoir à HAIRON Josiane), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), BURNEL Sébastien (pouvoir HAVARD Georges), OHEIX Yoann (pouvoir LACOLLEY Daniel), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : BEHELLE Antony.

Objet : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le Conseil Municipal, après avoir constaté le résultat du compte financier unique 2024 du budget principal de la commune, à savoir :

Résultat de l'exercice	55 786,82
Résultat antérieur reporté	1 554 684,27
Résultat de fonctionnement à affecter	1 610 471,09
solde section d'investissement	168 006,30
solde des restes à réaliser	16 281,28
besoin de financement	0,00
Affectation	1 610 471,09

Après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- c/002R – résultat de fonctionnement reporté 1 610 471.09 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS